

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mes Chers Collègues,

Vous me faites l'honneur, grâce à votre amitié et à votre confiance, associées à l'ordre d'ancienneté académique, de m'adresser à vous, aujourd'hui en tant que Président de notre Compagnie pour l'année 2009.

C'est, en effet, un honneur pour un praticien comme moi que de conduire les débats d'une société savante qui compte en son sein des membres des Académies des Sciences, de Médecine et de l'Agriculture, des Directeurs et Professeurs des Ecoles Nationales Vétérinaires, des Professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires de la Santé Publique Vétérinaire, des Membres des Grands Etablissements Nationaux de Recherche et des Officiers Généraux.

L'immense tâche accomplie par le Président Claude Milhaud, le Secrétaire Général Henri Brugère, et tous ceux du « noyau dur » de l'Académie, force mon, notre admiration : qu'ils en soient remerciés.

En effet, les objectifs que s'était fixée l'Académie pour 2008 ont, non seulement, été atteints, mais dépassés. Je pense, bien évidemment, à la mise en place des sections qui étaient, il y a quelques mois, un objectif non quantifié à moyen terme, et qui est devenu depuis un objectif quantifié à court terme. Il est prévu trois sections : la section n°1 s'intitule : « Sciences Fondamentales » ; la section n°2 : « Sciences Cliniques » ; la section n°3 : « Production animale et Santé Publique Vétérinaire ». Les missions confiées aux sections sont celles des commissions. Missions que je rappelle, ici, pour mémoire :

- o assurer la veille thématique dans son domaine de compétence,
- o réaliser les travaux de préparation des rapports et des avis sur les sujets d'actualité,
- o choisir des sujets pour les séances thématiques, et prendre en charge leur organisation après approbation du bureau,
- o à l'occasion de ces travaux, assurer les contacts entre les membres titulaires, correspondants et étrangers,
- o proposer des candidats aux sièges de membres titulaires, correspondants et étrangers,
- o proposer des informations à passer sur le site informatique,
- o participer à la rédaction de la Lettre de l'Académie vétérinaire,
- o établir et entretenir des relations avec les organismes et personnalités compétentes dans son domaine d'activité,
- o établir des liens avec les partenaires susceptibles de contribuer au budget de l'Académie,
- o proposer des ouvrages candidats aux prix et participer à l'évaluation des thèses

proposées pour un prix de thèse.

Ce qui caractérise les sections c'est leur autonomie et de ce fait, leur obligation d'assurer leur propre fonctionnement. Cette nouvelle organisation devrait en apparence alléger la tâche du Président et dynamiser l'Académie. Mais en pratique, la vigilance sera de mise car chacun sait qu'il n'est pas toujours aisé de motiver ses troupes !...Heureusement, je sais que je peux compter sur le vice-président Henri Brugère, le Secrétaire Général Patrick Le Bail, et sur vous tous chers compagnons.

Outre la mise en place des sections, la mise en valeur de l'Académie auprès de la presse professionnelle, déjà mis en place, sera développée pour que l'Académie apparaisse comme une vitrine de la profession, et non pas marginalisée. Il convient, par le jeu des élections, d'augmenter le nombre des membres issus de l'industrie privée, actuellement trop faiblement représentée dans notre Compagnie, Ceci peut être aussi un moyen de faire face au problème financier qui reste un point noir pour l'Académie. En effet la subvention ministérielle, maintenue à niveau constant depuis plus de quinze ans, n'est pas suffisante à l'équilibre de notre budget. Bien que nous profitions de l'hébergement gracieux du Conseil Supérieur de l'Ordre et bien que nos dépenses aient été réduites au strict minimum, nous sommes en déficit. Enfin, ma sensibilité d'ancien praticien, m'amènera à renforcer les contacts avec les praticiens et les associations juniors d'étudiants.

Pour respecter la tradition, il me reste à vous adresser ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2009, et à vous remercier, une fois encore, de votre amicale confiance.